

Maison d'éducation dirigée par M. l'Abbé Chauvel à Versailles.

Numéro d'inventaire : 1979.25011

Auteur(s) : Abbé Chauvel

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Montatant-Bougleux

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1834

Description : Feuillet imprimé comportant des annotations manuscrites à l'encre noire sur la troisième et la quatrième page. "Réparations" au ruban adhésif transparent.

Mesures : hauteur : 258 mm ; largeur : 208 mm

Notes : Pages 1 et 2: Prospectus de la maison d'éducation dirigée par M. l'Abbé Chauvel à Versailles: prix de pension et trousseau. Les études préparent à l'entrée au Collège royal. Pages 3 et 4: Lettre autographe manuscrite de l'Abbé Chauvel , datée du 6 Octobre 1834, donnant un complément d'information à un parent d'élève au sujet du trousseau des pensionnaires. Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Institutions privées

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Versailles

Nom du département : Yvelines

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

Lieux : Yvelines, Versailles

oct 1834

MAISON D'ÉDUCATION

Dirigée par M. l'abbé CHAUVEL,

A VERSAILLES, RUE DE LA POMPE, N.º 1.

EXTRAIT DU PROSPECTUS.

L'ancien petit séminaire de Versailles et la fondation faite dans cet établissement par une auguste princesse vivent dans le souvenir du clergé et d'un grand nombre de familles en France. Conserver par tous les moyens possibles, et au prix des plus grands sacrifices, un établissement aussi utile à la religion et à la société, devenait un devoir sacré. M. l'abbé Chauvel a essayé de le remplir avec zèle et persévérance. Il recueille aujourd'hui la récompense de ses efforts : il peut annoncer publiquement que son institution, en possession déjà depuis long-temps de la confiance des familles et des véritables amis de la jeunesse, en reçoit actuellement des marques toutes particulières. Le nombre des Elèves augmente sensiblement, et des hommes qui ont obtenu les plus honorables suffrages dans l'éducation, viennent lui apporter le tribut de leurs lumières et de leur expérience.

Une organisation nouvelle, dont le plan sera communiqué aux parents qui le désireront, a été arrêtée. Elle recevra sa pleine et entière exécution à la rentrée prochaine des classes.

Les études, dont les succès constamment obtenus au collège royal constatent la force, prendront un développement plus large encore. Des cours spéciaux seront ouverts pour les Elèves destinés aux écoles Polytechnique et de Saint-Cyr, à la marine et au commerce. L'enseignement est le même que celui de l'Université pour l'étude des langues, de l'histoire, de la géographie, de l'histoire naturelle, des mathématiques, de la physique, etc.

Aucune des garanties désirables ne manquera donc à un établissement dont la religion, véritable source des vertus publiques et privées, est la base, et dont l'esprit de famille qui y règne, est un des caractères particuliers.

Toute demande d'admission doit être accompagnée des meilleurs témoignages, et plus l'Elève est jeune encore, pourvu qu'il sache suffisamment lire et qu'il commence à écrire, plus son admission est facile.

Chaque Elève apporte en entrant un certificat de vaccine et de bonne santé, signé par un docteur en médecine.

PENSION. Le prix de la Pension est de 600 fr.

FRAIS ACCESSOIRES.

Abonnement du Médecin et du Dentiste	}	11½
Papier, plumes et encre		
Blanchissage et raccommodage		
Coupe des cheveux		
Somme à distribuer, dans l'année et par semaine, pour les menus plaisirs		30
		744 fr.

La rétribution universitaire est fixée au 20.^e de la pension. Selon le désir des parents, la maison procure les livres classiques, et même elle se chargerait, pour une somme déterminée qui n'excéderait pas mille francs, de toutes les dépenses nécessaires; de telle sorte que, le trousseau une fois complété, les parents n'auraient à s'occuper d'aucune fourniture.

Les quartiers sont payés d'avance. Le Pensionnaire que l'on retire, le quartier commencé, n'a droit à aucune remise: celui qu'on retire dans le courant de Juin paye la moitié du quartier suivant.

Les arts d'agrément se paient à part.

Le TROUSSEAU, dont les Parents seraient entièrement déchargés pour une somme de 480 francs payée à l'entrée de l'Élève, se compose de trois habits complets, trois paires de draps, douze chemises, douze serviettes, douze mouchoirs, quatre cravates noires, douze paires de bas, six bonnets, trois paires de souliers, deux peignes avec leur petite brosse, un chapeau, une casquette, un couvert, et une timbale d'argent, avec le nom de l'Élève gravé en toutes lettres.

A la sortie de l'Élève, le Trousseau *en nombre*, mais dans l'état où il se trouve alors, est rendu aux Parents, hors les draps et les serviettes; cependant, si l'Élève n'était pas resté cinq années dans l'établissement, ces deux objets, les draps et les serviettes, seraient rendus aux mêmes conditions que le reste du Trousseau.

Dans le cas qui vient d'être prévu, celui où les parents, au lieu de fournir le Trousseau en nature, payent 480 francs à l'entrée de l'Élève, dans ce cas, c'est la Maison qui procure un couvert et une timbale d'argent; mais alors, quand l'Élève vient à sortir, ces deux objets, qui ne lui ont été que prêtés, restent à l'établissement.

COUCHER. Les Élèves apporteront pour le coucher, un matelas et une paille de cinq pieds et demi sur deux pieds et demi, un traversin et deux couvertures; on peut, néanmoins, et cela même conviendrait mieux, on peut se dispenser de fournir ces objets du coucher, en payant 50 fr. une fois pour toutes, ou bien 18 fr. par an.

Les lettres *non affranchies* seront portées sur le compte des Élèves pour lesquels elles auront été écrites.

A Paris, on pourra s'adresser pour obtenir tous les renseignements possibles et conclure les arrangements, comme à M. l'abbé Chauvel lui-même, à M. l'abbé Juste, son neveu, ancien proviseur du collège royal de Reims, officier de l'Université, rue du Temple, 80, à Paris.

J.

Monsieur,

Votre uniforme est un fragile
bleu, comme dans les collèges, boutons
jaunes vifs, avec un gilet de même
stoffes: mais est uniforme, qui pourtant -
nous préférons, n'est cependant pas de
rigueur: si, sans cela, le Goussier de
votre cher enfant était complet, l'uniforme
n'aurait plus qu'à l'être.

Je vous remercie d'avoir bien voulu
faire partir de suite nos prospectus: il
est bon, surtout en ce moment de la
rentée des classes, de venir le public
en haleine: les articles de la gazette
qui nous concernant nous ont déjà
amené quelques élèves. Je vous
prie d'agréer le hommage de mon